



2019

RAPPORT FINANCIER



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Rapport financier

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

I • FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

En 2019, la Fondation poursuit la structuration de son organisation tout en continuant à se développer de façon soutenue. 2019 aura été une année dense sur le plan du développement, qu'il soit au titre d'extensions d'activités existantes ou d'ouvertures de nouveaux établissements. La Fondation a ainsi ouvert certains établissements ou étendu les capacités d'autres en 2019 :

- Le Foyer d'Accueil Médicalisé de Sevran,
- La Plateforme externe d'Emploi Accompagné sur le département 92 ainsi qu'une extension de celle du 94,
- 2 Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) en ouverture anticipée du futur projet de plateforme de Bécheville,
- une extension de capacité des 9 places sur le SAMSAH de Vitry-sur-Seine,
- l'ouverture d'une troisième antenne pour le SAMSAH Sud Seine-et-Marne ainsi que la mise en place d'une équipe de coordination de parcours en santé mentale,
- le renforcement du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées 94.

On enregistre, de plus, financièrement l'effet « année pleine » du déploiement des dispositifs suivants :

- GEM de Paris (ouverture second semestre 2018),
- GEM de Nemours (ouverture second semestre 2018),
- les 4 antennes SAMSAH de la Plateforme interdépartementale 78/92 (ouverture au 1^{er} décembre 2018),
- les Plateformes externes d'Emploi Accompagné sur les départements 91 et 94.

Cette année et pour la première fois, les provisions indemnités départ en retraite ont été enregistrées en nos comptes et ce sur tous les établissements de la Fondation. Historiquement la Fondation avait fait le choix de ne pas comptabiliser les indemnités départ en retraite et de les faire apparaître en engagement hors bilan en annexe de nos comptes.

L'intégration dans nos comptes de cette provision nous permettra, à l'avenir et lorsque la plupart des établissements seront sous CPOM en 2022, d'assurer une plus grande stabilité de l'équilibre financier de nos établissements.

Le montant de cette provision s'élève à 4 976 857,99 € au 31/12/2019. L'intégralité de ce montant a été comptabilisée en compte de charges et sera présentée à nos financeurs. Ce montant est retiré au sein de nos comptes annuels pour ne faire apparaître que l'impact de la variation de cette provision entre 2019 et 2018. Cette variation s'élève à 320 831,55 €.

Le Conseil d'Administration a aussi souhaité poursuivre sur 2019 le versement de la prime dite « pouvoir d'achat » déjà adopté en 2018. Cette prime défiscalisée et versée sous conditions et plafonds de rémunération a été décidée en fin d'année 2019 (versée début 2020) pour un montant de 850 K€ au total.

II • ACTIVITÉ DE LA FONDATION

Compte de Résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 136 211 263,83 € en augmentation de 2,91 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des produits s'élève à 138 351 257,30 € en augmentation de 2,89 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 131 515 392,75 € en augmentation de 1,30 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 133 963 695,94 € en augmentation 1,35 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 4 387 561,36 €. Le résultat comptable sous contrôle des autorités de tarification s'élève à + 3 552 994,12 €.

Le résultat financier

Le résultat financier 2019 s'établit à un déficit de - 395 965,31 € contre - 601 187,37 € en 2018.

Investissements

En 2019, les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 14,13 M€ contre 8,03 M€ en 2018. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (Foyer de Bougligny) ainsi qu'aux investissements liés aux nouveaux établissements (IME de Villiers-le-Bel, FAM de Sevran, projet de Plateforme de Bécheville).

Créances

En termes de recouvrement de créances, la Fondation poursuit ses efforts. Les créances auprès des organismes financeurs s'élèvent en 2019 à 10,63 M€ contre 9,87 M€ en 2018 (décalage de versement et d'encaissement de la dotation). Les créances douteuses diminuent de 325 K€ (- 37,52%).

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2019 s'établit à 52,98 M€ contre 43,94 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

La Fondation n'a pas mobilisé d'emprunt en 2019. L'endettement brut s'élève à 41,73 M€ à fin 2019 contre 42,55 M€ en 2018 (- 1,93 %).

Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation au 31 décembre 2019 s'élèvent à 94,5 M€. Ils progressent de + 10,4 M€ (+ 12,37 %) par rapport à la situation du 31 décembre 2018. Cette évolution est notamment due à l'intégration de la subvention d'investissement du projet Bécheville dans nos comptes pour 9 736 K€. Le ratio Emprunts et dettes financières sur Fonds associatifs passe à 0,44 contre 0,51 en 2018.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2019 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 56,1 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 5,8 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 55,9 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2019 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

III • PERSPECTIVES

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les mesures exceptionnelles de confinement décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 risquent d'avoir des conséquences sur nos comptes en 2020. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des nombreuses mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations. Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêt des comptes, le Conseil d'Administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, en particulier au regard des nombreux aménagements mis en place par les divers financeurs. Les travaux de l'IME La Boussole Bleue ont souffert des conséquences de la crise sanitaire, l'ouverture de cet établissement est désormais prévue sur le second semestre 2020. Le projet majeur de la Fondation en termes d'offre de services sera la poursuite des travaux de la future plateforme interdépartementale de Bécheville 78 & 92 (hébergement et services pour adultes avec troubles du spectre autistique et adultes avec handicap psychique). L'ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé est prévue pour juin 2021 et fera l'objet d'un CPOM dédié. La Fondation poursuivra en 2020 l'amélioration de son organisation, dans son pilotage, des outils et des moyens facilitant et améliorant la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini dans son nouveau Projet Stratégique et son Projet Institutionnel. La poursuite des réunions du Groupe de Travail Économique et Financier au sein du Conseil d'Administration permettra de prolonger les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements, la désensibilisation de la dette financière, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.

Stanislas Jacquey,
Trésorier

BILAN AU 31.12.2019

ACTIF 2019

	Brut	Amortissement	Net	RAPPEL 2018
ACTIF IMMOBILISÉ	186 931 439,21	87 857 155,43	99 074 283,78	93 356 297,54
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 000 923,34	828 996,14	171 927,20	256 052,92
Frais d'établissement	276 724,12	152 031,02	124 693,10	17 304,67
Autres immobilisations incorporelles	724 199,22	676 965,12	47 234,10	238 748,25
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	178 366 165,84	87 021 146,64	91 345 019,20	85 349 827,63
Terrains et agencement de terrains	7 193 249,73	28 539,94	7 164 709,79	7 168 224,72
Constructions	107 479 721,27	49 339 889,50	58 139 831,77	61 839 539,07
Installation technique matériel et outillage	11 717 263,02	9 434 336,55	2 282 926,47	2 212 247,62
Autres immobilisations corporelles	39 652 794,00	28 218 380,65	11 434 413,35	10 962 661,34
Immobilisations corporelles en cours	12 323 137,82		12 323 137,82	3 167 154,88
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 564 350,03	7 012,65	7 557 337,38	7 750 416,99
Titres immobilisés	3 899 767,75		3 899 767,75	3 943 515,36
Prêts	2 659 926,85		2 659 926,85	2 488 462,17
Autres immobilisations financières	1 004 655,43	7 012,65	997 642,78	1 318 439,46
ACTIF CIRCULANT	69 943 677,50	587 329,74	69 356 347,76	59 364 079,54
STOCKS	473 159,30	2 815,63	470 343,67	428 737,42
Matières premières et fournitures	424 087,37	2 815,63	421 271,74	373 248,51
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	49 071,93		49 071,93	55 488,91
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	222 653,85		222 653,85	181 151,28
CRÉANCES	16 058 000,23	584 514,11	15 473 486,12	14 540 047,27
Usagers et comptes rattachés	13 993 003,96	534 514,11	13 458 489,85	12 270 538,49
Autres créances	2 064 996,27	50 000,00	2 014 996,27	2 269 508,78
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	6 854 287,59		6 854 287,59	6 301 323,68
DISPONIBILITÉS	46 122 747,23		46 122 747,23	37 641 355,83
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	212 829,30		212 829,30	271 464,06
TOTAL ACTIF	256 875 116,71	88 444 485,17	168 430 631,54	152 720 377,08

PASSIF	2019	RAPPEL 2018
FONDS ASSOCIATIFS	94 504 117,63	84 097 901,30
FONDS PROPRES	67 872 281,22	64 333 748,95
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 465 240,04	50 465 240,04
Réserves	14 553 128,13	13 670 230,88
Report à nouveau	- 1 533 648,31	- 2 104 917,31
Résultat de l'Exercice	4 387 561,36	2 303 195,34
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	26 631 836,41	19 764 152,35
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 6 852 150,02	- 1 751 421,67
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	10 780 935,80	9 487 204,80
Subventions d'équipement	14 066 118,48	3 405 733,63
Provisions réglementées	8 636 932,15	8 622 635,59
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 068 246,72	1 056 912,90
Provisions pour risques	914 610,02	848 452,19
Provisions pour charges	5 153 636,70	208 460,71
FONDS DÉDIÉS	2 094 099,85	1 738 399,80
Sur subventions de fonctionnement	2 094 099,85	1 738 399,80
Fonds dédiés sur Fondation		
DETTES	65 764 167,34	65 827 163,08
EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	39 398 193,01	40 114 648,53
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERSES	2 327 248,89	2 432 761,35
REDEVABLES CRÉDITEURS	366 503,69	323 821,99
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	4 569 476,55	4 405 848,06
DETTES FISCALES ET SOCIALES	16 195 496,84	16 683 514,76
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	2 395 299,33	1 358 409,80
AUTRES DETTES	474 634,60	476 752,50
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	37 314,43	31 406,09
TOTAL PASSIF	168 430 631,54	152 720 377,08

COMPTE DE RÉSULTAT 2019

CHARGES	2019	Rappel 2018
Charges d'exploitation	131 515 392,75	129 824 947,37
Achats nets de marchandises	7 020,89	6 346,21
Achats nets de matières premières & fournitures	1 719 798,54	1 709 007,98
Achats nets d'autres approvisionnements	317 102,64	525 408,89
Achats prestations de services refacturées	124 684,28	160 846,26
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 257 087,18	6 228 455,62
Autres charges externes	23 737 047,79	22 746 956,45
Impôts taxes assimilés	7 279 674,09	4 474 931,70
Salaires et traitements	59 860 789,62	58 335 346,56
Charges sociales	23 355 377,60	27 011 135,00
Dotations aux amortissements / immo	7 844 805,40	7 959 070,19
Provision sur actif circulant	65 144,75	176 642,50
Provisions pour litiges	249 790,24	161 147,00
Provisions pour grosses réparations		40 513,33
Provision départ Retraite	320 831,55	31 682,00
Provisions pour risques et charges		50 000,00
Autres charges	376 238,18	207 457,68
Charges financières	633 607,11	750 917,38
Intérêts et charges assimilés	552 672,60	750 917,38
Dotation aux provisions financières		
Charges nettes sur cessions de VMP	43 399,35	
Autres charges financières	37 535,16	
Charges exceptionnelles	833 824,04	920 213,46
Sur opérations de gestion	97 069,78	65 926,20
Sur exercice antérieur		
Sur opérations en capital	33 386,36	28 236,73
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	93 821,32	93 677,88
Dotations aux amortissements réserve trésorerie		5 116,14
Dotations prov. réglémentées/Immobilisations	609 546,58	727 256,51
Dotations prov. réglémentées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	980 872,04	663 157,01
TOTAL CHARGES	133 963 695,94	132 159 235,22
Excédent	4 387 561,36	2 303 195,34
dont résultat d'exploitation	4 695 871,08	2 529 772,43
dont résultat financier	- 395 965,31	- 601 187,37
dont résultat exceptionnel	443 355,64	532 316,74
dont résultat sur ressources affectées	- 355 700,05	- 157 706,46
PRODUITS	2019	Rappel 2018
Produits d'exploitation	136 211 263,83	132 354 719,80
Ventes de marchandises	123 380,06	94 577,99
Production vendue	2 713 403,91	2 632 276,45
Prestations de services	12 112 304,43	12 185 236,20
Production stockée	286,03	6 501,82
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	107 735 138,66	104 681 419,35
Subventions d'exploitation	3 003 832,47	2 173 755,24
Reprise sur provision	603 036,81	820 602,74
Transferts de charges	454 459,06	513 846,17
Autres produits	9 465 422,40	9 246 503,84
Produits financiers	237 641,80	149 730,01
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Autres produits financiers	237 641,80	149 730,01
Produits exceptionnels	1 277 179,68	1 452 530,20
Sur opération de gestion	393 281,19	321 862,83
Sur exercice antérieur		
Sur opération en capital	288 648,47	272 783,84
Reprises sur provisions	595 250,02	857 883,53
Transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	625 171,99	505 450,55
TOTAL PRODUITS	138 351 257,30	134 462 430,56
Excédent	4 387 561,36	2 303 195,34
dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	3 552 994,12	1 141 393,22

ANNEXE

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de **168 430 631,54 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de comptes, dont le total de charges est de **133 963 695,94 €**, le total des produits de **138 351 257,30 €** dégageant un excédent de **4 387 561,36 €**. L'exercice couvre la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I • FAITS CARACTERISTIQUES

Les présents comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER, reconnue d'utilité publique par décret du 3 février 2011.

Dans le cadre de son développement, la Fondation a ouvert en 2019 :

- un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) à Sevran,
- une plateforme externe d'emploi Accompagné sur le département des Hauts-de-Seine ainsi qu'une extension dans le Val-de-Marne,
- 2 Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) en ouverture anticipée du futur projet de plateforme de Bécheville,
- une extension de capacité des 9 places sur le SAMSAH de Vitry-sur-Seine,
- une troisième antenne pour le SAMSAH Sud Seine-et-Marne ainsi que la mise en place d'une équipe de coordination de parcours en santé mentale,
- le renforcement du Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées 94.

En décembre 2019, le Conseil d'Administration a décidé de verser une prime exceptionnelle défiscalisée entrant dans le dispositif « Prime pouvoir d'achat » (dite Prime MACRON) selon les plafonds et conditions réglementaires et légales. Cette prime a été provisionnée dans les comptes 2019 pour un montant de 849,5 K€ et sera versée en 2020.

La Fondation a fait le choix de ne plus présenter dans l'annexe les Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) mais de les comptabiliser. Ces indemnités impactent les comptes annuels 2019 pour un montant de 320 831,52 €, soit la variation des IDR 2019 - 2018. L'engagement global à fin 2019 de 4 976 857,96 € a été présenté aux Autorités de tarifications. L'engagement au titre de fin 2018 pour un montant de 4 656 026,44 € a été comptabilisé dans un compte « autres dépenses non opposables aux tiers financeurs ».

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les mesures exceptionnelles de confinement décidées par le gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID-19 risquent d'avoir des conséquences sur nos comptes en 2020. Il n'est pas possible aujourd'hui d'en apprécier l'impact chiffré, compte tenu des incertitudes pesant sur l'ensemble des mesures de restriction en matière d'activité, de financement, ou des nombreuses mesures annoncées par le gouvernement pour aider les associations.

Dans ce contexte inédit, il est probable que des effets négatifs puissent affecter notre trésorerie et/ou notre activité mais, à la date d'arrêt des comptes, le Conseil d'Administration n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, en particulier au regard des nombreux aménagements mis en place par les divers financeurs.

II • RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Principes comptables, méthodes d'évaluation, comparabilité des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement n° 99.01 du CRC du 16 février 1999,
- le décret n° 2003-1010 du 22 octobre 2003, applicable aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif (M22),
- le règlement de l'ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC 2018-01,
- l'avis du CNC n° 2007-05 du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R. 314-1 du CASF appliquant l'instruction budgétaire comptable M22 ainsi qu'aux fondations et associations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements 99-01 et 99-03 du CRC.

La méthode de base retenue, pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement ANC n° 2014-03 (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur leur durée de vie prévue sur une période comprise :

- Immobilisations incorporelles de 2 à 10 ans
- Constructions de 5 à 45 ans

- Agencements et aménagements de 3 à 25 ans
- Matériels et outillages industriels de 2 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatiques de 2 à 10 ans
- Mobilier de 3 à 10 ans
- Matériel de transport d'exploitation de 3 à 10 ans

Les durées d'amortissement des constructions ont été déterminées par composants en référence à leur durée de vie estimative et sont donc en conformité avec la réglementation sur les actifs (règlement ANC n° 2014-03).

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions réglementées

En application de l'instruction M22,

- Le compte « provisions réglementées destinées à renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement » est alimenté par une dotation aux provisions autorisée par l'autorité de tarification. Cette provision peut être reprise et le résultat correspondant peut être affecté en excédents affectés à l'investissement si ce besoin en fonds de roulement est suffisamment couvert.
- Le compte « provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations » est doté par les allocations anticipées destinées à compenser des charges d'amortissement et des frais financiers liés à la réalisation d'investissements à venir.
Cette provision est reprise au fur et à mesure des charges d'amortissement et des frais financiers constatés.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges sont conformément au règlement ANC 2014-03, évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire.

Engagement de départ à la Retraite

Le calcul des engagements de départ à la retraite est basé sur l'ensemble des personnes en CDI, quel que soit leur âge. L'estimation, en méthode prospective, a été faite sur la base des hypothèses suivantes : départ à la retraite à 62 ans, taux d'actualisation : 1,30 %, taux de revalorisation : 1 %, taux de charge : 55 % (dont 8 % de taux de taxe sur les salaires). Ainsi, le calcul de l'Indemnité de Départ à la Retraite s'élève à 4 976 857,99 €.

Changement de méthode :

La Fondation a fait le choix de ne plus présenter dans l'annexe les Indemnités de Départ à la Retraite (IDR) mais de les comptabiliser. Ces indemnités impactent les comptes annuels 2019 pour un montant de 320 831,52 €, soit la variation des IDR 2019 - 2018.

III • INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Affectation des résultats

La quote-part du résultat de l'exercice relative à la gestion des établissements et services sous contrôle d'une autorité publique, soit en global un excédent de résultat de **3 552 994,12 €**, fera l'objet d'une affectation de la part de ces autorités. Les excédents seront susceptibles de venir en diminution des prix de journées ou des dotations globales des prochains exercices. Quant aux pertes, elles seront susceptibles de s'imputer sur des excédents antérieurs ou d'augmenter les prix de journée ou les dotations globales des prochains exercices.

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public

En application de la loi du 7 août 1991 et de l'arrêté du 30 juillet 1993, les organismes faisant appel à la générosité du public sont tenus d'établir un compte annuel des ressources collectées auprès du public. Le tableau retraçant le Compte d'emploi des ressources 2019 en annexe permet de présenter les ressources issues de l'appel à la générosité du public et l'utilisation qui en est faite.

IV • COMPLÉMENT D'INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice au titre de contrôle légal des comptes s'élève à **90 000 €**.

Variation des fonds associatifs 2019

Variation des fonds associatifs	Solde au début de l'exercice	Affectation des résultats antérieurs	Affectation des résultats 2018	Impact IDR 2018*	Augmentations	Diminutions	Reclassements de l'exercice	Solde à la fin
FONDS PROPRES								
Fonds associatifs sans droit de reprise	50 465 240,04							50 465 240,04
Fonds associatif								
Fonds investissement atelier								
Apports sans droit de reprise	4 386 810,23							4 386 810,23
Legs et Donations	22 294 627,00							22 294 627,00
Subvent° d'investiss. affectées à des biens renouvelables	23 783 802,81							23 783 802,81
Réserves	13 670 230,88	567 866,39	315 030,86					14 553 128,13
Réserves pour vacances et impayés	58 061,63							58 061,63
Réserve affectée à l'investissement	4 759 017,01	117 852,31	42 328,66					4 919 197,98
Réserve de trésorerie	1 451 535,41	68 419,03						1 519 954,44
Réserve de compensation	4 469 151,14	126 880,13	238 040,38					4 834 071,65
Excédent affecté à l'amortissement	2 932 465,69	254 714,92	34 661,82					3 221 842,43
Report à nouveau	- 2 104 917,31	4 338,25	566 930,75					- 1 533 648,31
Report à nouveau déficitaire	- 2 104 917,31	4 338,25	566 930,75					- 1 533 648,31
Résultat	1 161 802,12		- 1 161 802,12		834 567,24			834 567,24
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS								
Fonds associatifs avec droit de reprise								
Réserves avec droit de reprise								
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	7 735 783,13	- 572 204,64	1 421 233,73	- 4 656 026,44				3 928 785,78
Dépenses non opposables et refusées par l'autorité de tarification	- 1 751 421,67	- 4 362,78	- 440 339,13	- 4 656 026,44				- 6 852 150,02
Report à nouveau gestion contrôlée	9 487 204,80	- 567 841,86	1 861 572,86					10 780 935,80
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 141 393,22		- 1 141 393,22		3 552 994,12			3 552 994,12
Subventions d'équipement	3 405 733,63				10 859 158,00	198 773,15		14 066 118,48
Provisions réglementées	8 622 635,59				609 546,58	595 250,02		8 636 932,15
Réserve de trésorerie	2 212 909,48							2 212 909,48
Provision réglementée/investissement	6 408 226,11				609 546,58	595 250,02		6 422 522,67
Amortissement dérogatoire								
Plus-values réinvesties	1 500,00							1 500,00
TOTAL	84 097 901,30			- 4 656 026,44	15 856 265,94	794 023,17		94 504 117,63

Fonds dédiés Situations et mouvements	Solde en N-1	Dotations N	Utilisations en N	Reclassements	Reste à réaliser
Sur subventions de fonctionnement	403 434,95	519 072,04	279 441,12		643 065,87
Sur subventions CNR dont CPOM	995 852,93	385 714,00	314 683,01		1 066 883,92
Sur dons	339 111,92	76 086,00	31 047,86		384 150,06
TOTAL	1 738 399,80	980 872,04	625 171,99		2 094 099,85

*La Fondation a fait le choix en 2019 de comptabiliser les Indemnités de Départ à la Retraite, l'impact des IDR au titre de l'engagement au 31/12/2018 est de 4 656 026,44 €.

État des amortissements

Amortissements	Amortissements cumul début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements cumul fin exercice
Frais d'établissement	180 896,06	24 234,79	53 099,83		152 031,02
Autres immobilisations incorporelles	459 232,97	217 732,15			676 965,12
Total incorporel	640 129,03	241 966,94	53 099,83		828 996,14
Aménagement des terrains	25 056,59	3 483,35			28 539,94
Constructions	45 644 627,24	3 898 292,27	203 030,01		49 339 889,50
Matériel et outillage	9 166 962,85	794 052,76	526 679,06		9 434 336,55
Installations	12 823 424,51	1 615 158,94	402 637,52		14 035 945,93
Matériel transport	4 998 437,15	691 158,52	744 364,51		4 945 231,16
Matériel de bureau	680 682,52	48 586,65	24 908,97		704 360,20
Matériel informatique	3 462 496,90	259 204,64	108 175,64		3 613 525,90
Mobilier	4 660 864,62	386 722,65	128 269,81		4 919 317,46
Total corporel	81 462 552,38	7 696 659,78	2 138 065,52		87 021 146,64
Autres immobilisations financières	7 012,65				7 012,65
Total financier	7 012,65				7 012,65
TOTAL GÉNÉRAL	82 109 694,06	7 938 626,72	2 191 165,35		87 857 155,43

● État des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions ou remboursements	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	198 200,73	131 623,22	53 099,83		276 724,12
Autres immobilisations incorporelles	697 981,22	26 218,00			724 199,22
Immobilisations en cours	0,00				0,00
Total	896 181,95	157 841,22	53 099,83	0,00	1 000 923,34
Terrains	7 193 281,31		31,58		7 193 249,73
Constructions	107 484 166,31	146 504,97	203 030,01	52 080,00	107 479 721,27
Matériel et outillage	11 379 210,47	847 628,54	528 238,49	18 662,50	11 717 263,02
Installations	20 050 015,20	1 791 018,10	419 539,65	72 823,86	21 494 317,51
Matériel transport	7 061 083,71	757 115,69	759 257,73		7 058 941,67
Matériel de bureau	793 344,49	37 452,75	24 908,97		805 888,27
Matériel informatique	3 958 789,56	226 584,57	108 175,64		4 077 198,49
Mobilier	5 725 334,08	602 259,79	128 269,81	17 124,00	6 216 448,06
Immobilisations en cours	3 167 154,88	9 316 673,30		- 160 690,36	12 323 137,82
Total	166 812 380,01	13 725 237,71	2 171 451,88	0,00	178 366 165,84
Titres immobilisés	3 943 515,36		43 747,61		3 899 767,75
Prêt	2 488 462,17	237 082,00	65 617,32		2 659 926,85
Autres immobilisations financières	1 325 452,11	12 455,62	333 252,30		1 004 655,43
Total	7 757 429,64	249 537,62	442 617,23	0,00	7 564 350,03
TOTAL GÉNÉRAL	175 465 991,60	14 132 616,55	2 667 168,94	0,00	186 931 439,21

● Produits et avoirs à recevoir

Intitulé	TTC
Fournisseur - avance acompte et avoir à recevoir	17 437,68
Financeurs factures à établir aux titres des Prix de journées	2 495 980,37
Clients factures à établir	20 202,99
Personnel produits à recevoir	
Organismes sociaux produits à recevoir	
Divers produits à recevoir TICFE	93 461,00
Divers produits à recevoir	656 426,17
Intérêts courus à recevoir	46 261,93
Crédits bancaires à recevoir	
TOTAL	3 329 770,14

● Charges à payer et avoirs à établir

Intitulé	TTC
Intérêts courus sur emprunts bancaires	196 644,74
Intérêts courus sur autres emprunts	
Fournisseurs factures non parvenues	1 035 520,83
Client avoir à établir	14 316,38
Personnel Provision salaires et primes	1 412 235,29
Personnel congés payés	4 947 954,38
Personnel charges à payer	
Organismes sociaux : charges congés payés	2 457 433,22
Organismes sociaux : charges à payer	
État impôts et taxes à payer	35 000,00
Divers charges à payer	12 351,96
Intérêts courus sur découvert	
TOTAL	10 111 456,80

● Compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N
I. EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. Établissements médico-sociaux	130 879 626,21	31 047,86
Achats nets de marchandises	7 020,89	
Achats nets de M.P. & fournitures	1 719 798,54	
Achats nets d'autres approvisionnements	317 102,64	
Achats prestations de services refacturées	124 684,28	
Achats non stockés de matériaux et fournitures	6 257 087,18	1 507,85
Autres charges externes	23 737 047,79	19 411,29
Impôts taxes assimilés	7 279 674,09	
Salaires et traitements	59 860 789,62	9 334,00
Charges sociales	23 355 377,60	
Dotations aux amortissements / immobilier	7 844 805,40	794,72
Autres charges	376 238,18	
2. Frais de recherche de fonds		10 057,75
3. Frais de fonctionnement		14 011,57
4. Autres charges	764 063,25	
Charges financières	633 607,11	
Autres	130 456,14	
TOTAL		55 117,18
I. Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	131 643 689,46	
II. Dotations aux provisions	1 339 134,44	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	980 872,04	
IV. Excédent de ressources de l'exercice		
V. TOTAL GÉNÉRAL	133 963 695,94	
VI. Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		11 536,34
VII. Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VIII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		66 653,52
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales		
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		
TOTAL		

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		586 304,21
I. RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Produits de la générosité du public		130 745,04
Dons manuels affectés collectés en France		8 625,00
Dons manuels non affectés collectés en France		122 120,04
Legs et autres libéralités encaissés en France affectés		
Legs et autres libéralités encaissés en France non affectés		
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2. Autres fonds privés		
Mécénat d'entreprises		67 461,00
Associations, fondations et autres organismes privés à but non lucratifs		
3. Subventions et autres concours publics	110 738 971,13	
Produits de la tarification versés par les pouvoirs publics	107 735 138,66	
Subventions publiques (État et collectivités territoriales)	3 003 832,47	
Autres subventions		
4. Autres produits d'exploitation	24 869 255,89	
Prix de journée et tarifs versés par les usagers		
Ventes de marchandises	123 380,06	
Production vendue	2 713 403,91	
Prestations de services	12 112 304,43	
Production stockée	286,03	
Production immobilisée		
Autres	9 919 881,46	
5. Autres produits	919 571,46	
Produits financiers	237 641,80	
Autres	681 929,66	67 461,00
I. Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	136 527 798,48	
II. Reprises de provisions	1 198 286,83	
III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	625 171,99	
IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		
V. Insuffisance de ressources de l'exercice		
VI. TOTAL GÉNÉRAL	138 351 257,30	198 206,04
VII. Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		66 653,52
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		717 856,73
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat		
Prestations	70 727,03	
Dons en nature	19 287,00	
TOTAL	90 014,03	

● État des créances

État des créances	Montant brut	Un an au +	Plus un an
Titres immobilisés	3 899 767,75		3 899 767,75
Prêts	2 659 927,05	14 564,52	2 645 362,53
Autres immobilisations financières	1 004 655,43		1 004 655,43
Clients douteux ou litigieux	540 663,95	289 665,04	250 998,91
Autres créances commerciales	1 607 764,35	1 607 764,35	
Créances parents et locataires	1 218 226,08	1 218 226,08	
Avoir à recevoir	222 653,85	222 653,85	
Personnel et comptes rattachés	29 819,18	29 819,18	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques :	11 027 682,19	11 027 682,19	
Autres impôts et taxes	345,22	345,22	
T.V.A	64 165,99	64 165,99	
Subventions	336 821,40	336 821,40	
Clients organismes financeurs (prix de journée)	10 626 349,58	10 626 349,58	
Groupe et associés	710 446,53	710 446,53	
Débiteurs divers	923 397,95	923 397,95	
Charges constatées d'avance	212 829,30	212 829,30	
TOTAL GÉNÉRAL	24 057 833,61	16 257 048,99	7 800 784,62
Montant des prêts accordés dans l'exercice	237 082,00		
Remboursements des prêts dans l'exercice	65 617,32		
Prêts et avances consentis aux associés			

● État des dettes

État des dettes	Montant brut	Un an au +	Plus un an 5 ans au +	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes 2 ans max.	4,56	4,56		
Auprès Ets crédits plus 2 ans	39 398 188,45	2 832 381,92	8 546 940,03	28 018 866,50
Emprunts dettes financières divers	2 327 248,89	133 038,41	627 431,34	1 566 779,14
Avances sur prix de journée				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 569 476,55	4 569 476,55		
Personnel et comptes rattachés	6 458 441,05	6 458 441,05		
Sécurité Sociale autres org. soc.	8 672 105,68	8 672 105,68		
État, autres collectivités publiques	1 064 950,11	1 064 950,11		
Collectivités Publiques	1 016 516,37	1 016 516,37		
T.V.A	13 433,74	13 433,74		
Autres impôts et taxes	35 000,00	35 000,00		
Dettes sur immob. & comptes rattachés	2 395 299,33	2 395 299,33		
Groupe et associés	1 070,10	1 070,10		
Autres dettes	473 564,50	473 564,50		
Redevables créditeurs	366 503,69	366 503,69		
Produits constatés d'avance	37 314,43	37 314,43		
TOTAL GÉNÉRAL	65 764 167,34	27 004 150,33	9 174 371,37	29 585 645,64
Emprunts souscrits dans l'exercice				
Emprunts remboursés dans l'exercice	2 850 872,06			
Emprunts, dettes auprès associés				

● Rémunérations des dirigeants

	Montant
Rémunérations allouées aux membres	911 870,38
des organes d'administration	
des organes de direction (somme des 10 plus importants salaires)	911 870,38
des organes de surveillance	

● Effectifs

	Personnel salarié
Cadres	243
Personnel non cadre	1 819
Travailleurs handicapés	790
TOTAL	2 852

Aucun personnel n'a été mis à la disposition de la Fondation.

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et RAN	Quote-part détenue	Valeur comptable des titres	Prêt et avances consentis non remboursés	Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
Participations détenues à plus de 50 %							
S.C.I. ÉGALITÉ	3 756 320,00	3 608 345,22	99,99 %	16,00	26 580,37	445 613,49	56 119,92
S.C.I. GAMBETTA	60 640,00	83 936,56	99,74 %	16,00	100 493,56	15 049,08	5 806,10
Partie liée							
S.C.I. LOUVEAU	282 000,00	1 018 627,20		100,00	583 372,60	435 602,60	55 875,77
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. ÉGALITÉ			99,30 %		Néant		
S.C.I. LOUVEAU détenue PAR S.C.I. GAMBETTA			0,70 %		Néant		
Participations détenues entre 10 à 50 %							

Montant des cautions et Avals Donnés : Néant

Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice : Néant

Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations (Filiales françaises, filiales étrangères, participations françaises, participations étrangères) : Néant

Engagements financiers et dettes garanties

Engagements donnés	Montant Engagement
Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	Néant
Autres avals, cautions et garanties données sur emprunts	
Dont Nantissement Compte à Terme	650 000,00
Emprunts garantis par un Compte à Terme	1 575 000,00
Engagements donnés pour la construction de Bécheville	Réalisé
Engagements donnés au titre des marchés signés pour la construction	4 468 445,01
• Demathieu Bard	3 798 684,93
• A2MO	94 980,00
• Qualiconsult	12 302,12
• Francilienne de TP	521 229,85
• L2V Ascenseur	31 351,14
• Bourgeot	8 892,47
• France REVAL	1 004,50
• ECIB Exploitation	
• PVC Création	
• Métallerie de la Loire	
• Vallée Atlantique	
• Vallée SAS	
• Applitech	
• CVFC Normandie Equipement	
TOTAL	18 984 040,04

Engagements reçus	Montant Engagement
Avals, cautions et garanties sur constructions	
Avals, cautions et garanties reçues	
Avals, cautions et garanties reçues sur emprunts	
Dont Hypothèques	4 012 382,69
Emprunts garantis par une Hypothèque	4 012 382,69
Dont Garanties Municipales/Départementales	48 071 416,15
Emprunts garantis municipales/Départementales	48 071 416,15
Dont Caution SOGAMA et CEGC	3 110 409,25
Emprunts garantis par une Caution	
Engagements reçus pour la construction de Bécheville	Réalisé
Engagement des départements 92 et 78 pour la construction de Bécheville sur Subvention	20 410 348,00
• Subvention reçue fin 2019	9 736 420,00
Engagement à hauteur de 9% sur la construction par CNSA ou/et Région IDF	2 069 910,00
TOTAL	77 674 466,09

FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER

17, rue de l'Égalité
92290 CHATENAY MALABRY

SIREN : 785 313 826
APE : 8730B

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation des Amis de l'Atelier relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau du 21 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référéntiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Cabinet Jégard Paris

2/34

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note I « Faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels et dans la note II « Règles et méthodes comptables » concernant les engagements de départ à la retraite. Ces 2 notes donnent des indications sur le changement de méthode appliqué et l'impact sur les comptes annuels 2019.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- Les estimations comptables concernant les provisions pour risques et charges telles que mentionnées dans le tableau 4 de l'annexe. Nous avons validé le montant des provisions pour risques et charges au 31/12/2019.
- La présentation des comptes annuels relative aux engagements donnés et reçus au titre du projet immobilier de Bacheville tels que mentionnés dans le tableau 14 de l'annexe. Nous avons validé la méthode de présentation des engagements reçus et donnés relatifs à ce projet immobilier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion du trésorier et des autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Cabinet Jégard Paris

3/34

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Cabinet Jégard Paris

4/34

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 juin 2020.

Le Commissaire aux Comptes
CABINET JEGARD PARIS
Représenté par,

Signé électroniquement par
CONNECTIVE NV -
CONNECTIVE ESIGNATURES
de la part de Catherine SAGE
(c.sage@jegardcreatis.com)
Date : 09/06/2020 14:46:40
Signé avec le code à usage
unique : 183560

Catherine SAGE
Associée

Cabinet Jégard Paris

5/34



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org